
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 05 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0490 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de six (06) élèves Assistants des Affaires Economiques, session 2019.

Ce sont :

ASSISTANTS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	DABINI LAMOURDIA	303091	31/12/90
2	KABORE/NARE MIREILLE	303349	29/06/91
3	KUELA SAMIR IIEME JUMEAU	303347	21/07/88
4	LYDO TAKIOU	303348	27/05/87
5	SAWADOGO ALASSANE	238521	29/03/84
6	SORE ZAKARIA	247397	08/06/83
7	TAMALGO ISIDOR	303352	21/10/86
8	TAONDYANDE ZONABO	238515	01/01/80

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

ASSISTANTS DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE

